

GUIDE DES INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ACCUEIL ÉDUCATIF DU MATIN ET DU SOIR 2019-2020

Lamartine - Les Halles

Accueil secrétariat

48 rue Courteline - 37000 TOURS

02 47 76 02 67

courteline@courteline.fr

www.courteline.fr

Horaires d'accueil

	Matin	Après-midi
Lundi	-	13h30 - 19h
Mardi	-	13h30 - 19h
Mercredi	8h30 - 12h30	13h30 - 19h
Jeudi	-	13h30 - 19h
Vendredi	-	13h30 - 18h30

Inscription à partir du jeudi 23 mai 2019

ATTENTION ! Les demandes d'inscription pour l'accueil de loisirs mercredis sont à remettre **uniquement** à l'accueil secrétariat.

ALSH
 Accueil de Loisirs
 du mercredi

De 8h à 18h30 / Repas et goûter compris
 ou demi journée sans repas **8h - 13h** ou **13h30 - 18h30**
 Tarif en fonction du quotient familial CAF
Places limitées

Du 23 mai au 20 juin 2019

Inscription uniquement pour tous les mercredis de l'année scolaire, à la journée, pour les enfants scolarisés dans les écoles du territoire (voir liste ci-dessous)

Du 21 juin au 31 août 2019

Inscription uniquement pour tous les mercredis de l'année scolaire, quelque soit le territoire de scolarisation, à la journée ou demi journée.

à partir du 1er Septembre 2019

Tout autre demande d'inscription

Entre 7h30 et 8h30 et/ou de 16h30* jusqu'à 18h30

(*goûter compris)

Fréquentation libre / facturation à la séance

Tarif en fonction du quotient familial CAF

AEMS

Accueils Educatif
 du Matin et du Soir

(avant et après la classe)

Pour ces deux prestations, une inscription est obligatoire auprès de l'Association Courteline à partir du 23 mai à l'accueil secrétariat ou lors des permanences suivantes:

Ecoles maternelles

- Paul Louis Courier
Le lundi 27 mai de 16h30 à 18h30
- Paul Racault (*sur l'élémentaire*)
Le jeudi 23 mai de 16h30 à 18h30
- Charles Boutard (*sur Courteline*)
Le jeudi 27 juin de 16h30 à 18h30

Ecoles élémentaires

- Clocheville
Le mardi 28 mai de 16h30 à 18h30
- Paul Racault (*sur l'élémentaire*)
Le jeudi 23 mai de 16h30 à 18h30
- George Sand (*sur Courteline*)
Le jeudi 27 juin de 16h30 à 18h30
- Ecole Ste Agnès et St Martin
(pas de permanence)

ATTENTION ! Les demandes d'inscription pour l'accueil de loisirs mercredis sont à remettre **uniquement** à l'accueil secrétariat.

**Pour
 information**

La restauration (Pause méridienne - organisée par la Ville)

De 11h30 à 13h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

L'étude Surveillée (Organisée par la Ville)

De 16h30 à 17h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Inscription **auprès du directeur de l'école**
 (tarifs communiqués par la Ville de Tours)